

# Une position claire sur la loi sur les étrangers, une meilleure coordination pour la protection des données

Berne, le 20 septembre 2016

## Communiqué de presse

### Une position claire sur la loi sur les étrangers, une meilleure coordination pour la protection des données

#### Le PLR maintient le cap

---

**Le groupe parlementaire libéral-radical a décidé de réitérer son soutien à la préférence indigène et aux accords bilatéraux. Il réaffirme ainsi sa volonté de garantir les emplois en Suisse. Le groupe parlementaire a également décidé de déposer une motion contre les doublons lors de l'application des mesures concernant la protection des données pour les entreprises suisses dans l'Union européenne (UE).**

La position du groupe parlementaire libéral-radical est claire : nous continuons à soutenir la décision de la Commission des institutions politiques du Conseil national. Elle comporte les points suivants : dans un premier temps, le Conseil fédéral doit faire en sorte que le potentiel de main-d'œuvre indigène soit mieux utilisé. Dans un deuxième temps, le Conseil fédéral peut ordonner aux entrepreneurs d'annoncer les emplois vacants. Cependant, cela n'implique pas une obligation à embaucher de la main-d'œuvre indigène, car l'économie doit pouvoir avoir accès à la main-d'œuvre spécialisée étrangère. Lors de problèmes économiques et sociaux importants, le Conseil fédéral peut prendre des mesures correctives, qui ne violent pas l'accord sur la libre-circulation des personnes. Cette « préférence indigène light » sera mise en place dès que l'immigration dépasse un certain seuil.

#### Contre les doublons dans la protection des données

Dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, le groupe parlementaire libéral-radical demande par une motion (porte-parole Doris Fiala, conseillère nationale) au Conseil fédéral de trouver un accord avec l'UE concernant la coordination de la mise en œuvre du règlement sur la protection des données. L'UE et la Suisse ont, chacune modifié le règlement général sur la protection des données pour 2018. Cependant, l'UE n'a pas coordonné son règlement concernant la protection des données avec la Suisse. Cela génère donc des doublons et l'économie suisse se retrouve confrontée à une surcharge administrative. Le Conseil fédéral doit empêcher la discrimination des entreprises suisses. Ainsi, nous réduisons la bureaucratie inutile et évitons des coûts monstrueux pour l'économie.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

---

#### Contacts

- › Ignazio Cassis, président groupe parlementaire libéral-radical, 079 318 20 30
  - › Thomas Hefti, vice-président groupe parlementaire libéral-radical, 079 443 10 10
  - › Beat Walti, vice-président groupe parlementaire libéral-radical, 079 296 72 25
  - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
  - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
- 

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la

## Une position claire sur la loi sur les étrangers, une meilleure coordination pour la protection des données

Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.